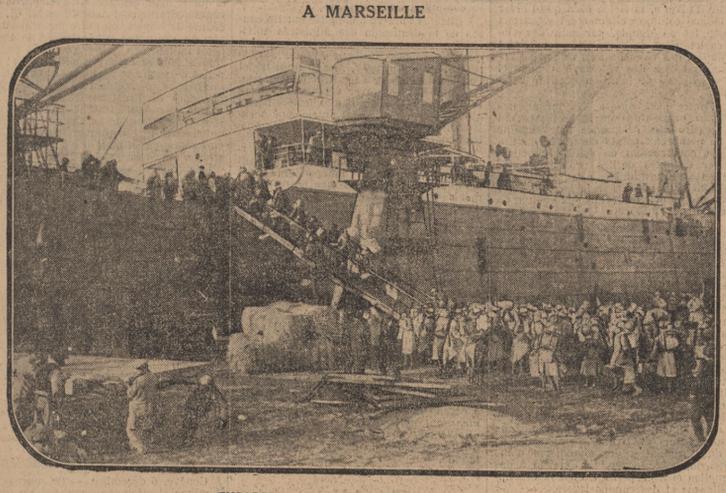


45<sup>e</sup> ANNEE - N° 15.863

JOURNAL REPUBLICAIN REGIONAL

MARDI 7 DECEMBRE 1915

EDITIONS DE CHAQUE JOUR... BORDEAUX, 8, rue de Cheverus... PARIS, 8, boulevard des Capucines... LES MANUSCRITS NON INSERES NE SONT PAS RENDUS

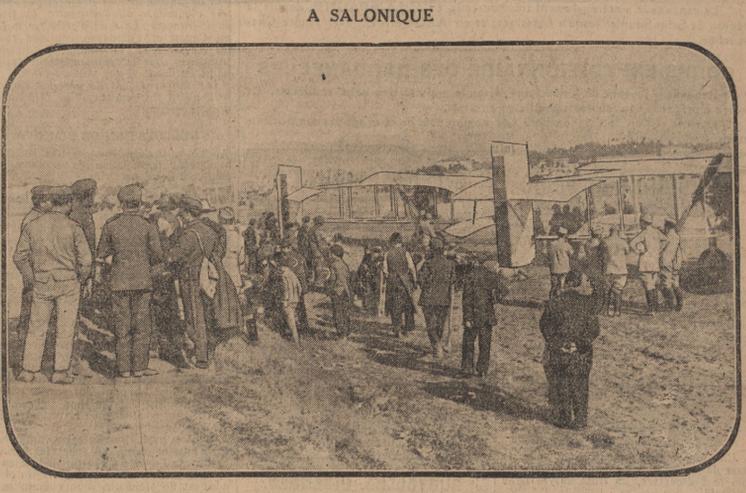


EMBARQUEMENT DE TROUPES POUR LA SERBIE

Photo MANUEL

HOMMAGE A PEGOU

L'Inde mystérieuse a toujours passé pour une terre d'extrême...



LES GRECS ADMIRENT LES AVIONS FRANÇAIS

Photo MANUEL

LA PUISSANCE FRANÇAISE

J'ai reçu de nombreuses lettres concernant mes derniers articles...

NOTES DE ROUTE AU FRONT D'ARTOIS

Des armées du Nord, en Artois, novembre...

LA DERNIERE MAISON RUINEE D'ABLAIN

La dernière maison ruinée d'Abblain française...

A SALONIQUE



DEBARQUEMENT DES TIRAILLEURS

A L'ASSAUT

Paris, 6 décembre. — Le « Journal officiel » publie les citations à l'ordre...

FRESQUE

Température d'Allemagne et l'empire des Habsbourg...

AMOUR FRANÇAISE

geant que le mirage ne s'éteignait pas pour elle...

HOMMAGE DE JOFFRE AUX FUSILIERS MARINS

Paris, 6 décembre. — Le général en chef, dans un ordre du jour...



Reproduction d'un dessin de METIVET, couverture en couleurs de LA BAIONNETTE.

ment la petite main qui se blottissait contre la sienne...

LA SUITE

Communiqués officiels français

Du 6 Décembre (15 h.)

Rien à ajouter au précédent Communiqué.

Du 6 Décembre (23 h.)

Au cours de la journée, activité d'artillerie assez intense en ARTOIS, autour de Loos et de Souchez, ainsi qu'entre la SOMME et l'OISE, où nos batteries ont atteint des convois à Fay, et pris sous leur feu des troupes se déplaçant en arrière du front, près d'Harcourt et de Laucourt.

La canonnade a été également très soutenue en CHAMPAGNE, depuis la région de Saint-Souplet jusqu'à Massiges, et en ARGONNE, à la Haute-Chevâche.

CORPS EXPÉDITIONNAIRE DES DARDANELLES

Pendant la journée du 4 décembre, grande activité des deux artilleries. La nôtre a pris sous son feu des troupes ennemies.

Dans la région de l'embouchure, de nombreuses bombes sur des campements turcs.

Communiqué belge

La Havre, 6 décembre.

Aucune action d'infanterie sur le front belge.

Nos batteries ont exécuté à diverses reprises des tirs efficaces sur des groupes de soldats allemands, notamment vers SCHOORBEK et vers WOLMEN.

L'artillerie allemande a montré quelque activité cette après-midi. Nous l'avons contrebalancé avec succès.

Communiqué anglais

AUX DARDANELLES

Londres, 6 décembre.

Un sous-marin britannique dans la mer de Marmara, a canonné et endommagé le 3 décembre, un train sur la ligne d'Ismit.

Ce sous-marin a torpillé et coulé, le 3 décembre, le contre-torpilleur turc YARBASSER, à l'entrée du détroit de Dardanelles, puis il a recueilli et transporté à bord d'un voilier deux officiers et quarante hommes du contre-torpilleur.

Le 4 décembre, un sous-marin a coulé un vapeur de 3.000 tonnes, chargé d'approvisionnement au large de Pendera et il a détruit quatre autres vapeurs qui transportaient aussi des approvisionnements.

Communiqué monténégrin

Le 4 décembre, l'ennemi a vigoureusement attaqué nos positions sur la RIVE GAUCHE DE LA TCHETVINA.

Nous l'avons repoussé et lui faisant un certain nombre de prisonniers.

Les attaques dirigées vers BRODAROVO, SIENITZA et BILPOLJIE ont été également repoussées et nous avons perdu quelques prisonniers.

Les attaques dirigées vers CERDAN, REVO, SIENITZA et BILPOLJIE ont été également repoussées et nous avons perdu quelques prisonniers.

Les Journaux de Paris

DE CE MATIN

SUPPLÉMENT D'EFFORTS

L'Homme enchaîné (M. Clémenceau) :

Après avoir parlé cette fois, le supplice, on n'a pu se soustraire plus longtemps à la nécessité d'une résolution au delà des formules de fiction dont on avait usé jusqu'à présent.

Après un si long temps perdu, il a été décidé de passer à l'acte. On ne peut plus attendre. On ne peut plus attendre.

Après un si long temps perdu, il a été décidé de passer à l'acte. On ne peut plus attendre. On ne peut plus attendre.

Après un si long temps perdu, il a été décidé de passer à l'acte. On ne peut plus attendre. On ne peut plus attendre.

Après un si long temps perdu, il a été décidé de passer à l'acte. On ne peut plus attendre. On ne peut plus attendre.

Après un si long temps perdu, il a été décidé de passer à l'acte. On ne peut plus attendre. On ne peut plus attendre.

Après un si long temps perdu, il a été décidé de passer à l'acte. On ne peut plus attendre. On ne peut plus attendre.

Après un si long temps perdu, il a été décidé de passer à l'acte. On ne peut plus attendre. On ne peut plus attendre.

Après un si long temps perdu, il a été décidé de passer à l'acte. On ne peut plus attendre. On ne peut plus attendre.

Après un si long temps perdu, il a été décidé de passer à l'acte. On ne peut plus attendre. On ne peut plus attendre.

Après un si long temps perdu, il a été décidé de passer à l'acte. On ne peut plus attendre. On ne peut plus attendre.

Après un si long temps perdu, il a été décidé de passer à l'acte. On ne peut plus attendre. On ne peut plus attendre.

Après un si long temps perdu, il a été décidé de passer à l'acte. On ne peut plus attendre. On ne peut plus attendre.

Après un si long temps perdu, il a été décidé de passer à l'acte. On ne peut plus attendre. On ne peut plus attendre.

Après un si long temps perdu, il a été décidé de passer à l'acte. On ne peut plus attendre. On ne peut plus attendre.

Après un si long temps perdu, il a été décidé de passer à l'acte. On ne peut plus attendre. On ne peut plus attendre.

Après un si long temps perdu, il a été décidé de passer à l'acte. On ne peut plus attendre. On ne peut plus attendre.

Après un si long temps perdu, il a été décidé de passer à l'acte. On ne peut plus attendre. On ne peut plus attendre.

Après un si long temps perdu, il a été décidé de passer à l'acte. On ne peut plus attendre. On ne peut plus attendre.

Après un si long temps perdu, il a été décidé de passer à l'acte. On ne peut plus attendre. On ne peut plus attendre.

Après un si long temps perdu, il a été décidé de passer à l'acte. On ne peut plus attendre. On ne peut plus attendre.

En Serbie

Les Bulgares contre les Alliés

Athènes, 6 décembre. — Dans le secteur de Valandovo, les Bulgares ont opéré une vigoureuse attaque contre le front anglo-français. Le duel d'artillerie de Demir-Capou Valandovo continue entre les Bulgares et la deuxième division française, sous le commandement du général Baulou.

Les Bulgares font de grandes concentrations à Stroumitza. Les Allemands y coopèrent.

L'OCCUPATION DE DIAKOVA

Genève, 6 décembre. — Les Bulgares annoncent l'occupation de Diakova, au confluent des deux Drina.

LA POURSUITE DE L'ARMÉE SERBE

Genève, 6 décembre. — Les dernières dépêches allemandes reçues ici disent que les Bulgares poursuivent l'armée serbe du Nord, après la chute de Prizrend, l'auraient repoussé au sud-ouest de cette ville. Une bataille se serait engagée, au cours de laquelle les Serbes auraient perdu de nombreux canons, du matériel de guerre et des automobiles.

Il est à remarquer que les précédentes dépêches de Vienne, de Berlin et de Sofia, Nord, après la chute de Prizrend, l'auraient repoussé au sud-ouest de cette ville. Une bataille se serait engagée, au cours de laquelle les Serbes auraient perdu de nombreux canons, du matériel de guerre et des automobiles.

D'autre part, les Bulgares annoncent avoir atteint ni en échec les arrière-gardes de l'armée serbe du Sud, dans la montagne de Jarna, à l'est de Dobruja, nord-est de Monastir, à mi-chemin entre Rilchevo et Ohrida.

LA POLICE A MONASTIR

Salonique, 6 décembre. — La police à Monastir a été confiée au corps de la milice. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

Ce que dit M. Vesitch

Paris, 6 décembre. — En présence des informations contradictoires sur l'état actuel du gouvernement de Pierre II, le Temps s'est adressé à M. Vesitch, ministre serbe de Serbie en France, le priant de donner quelques éclaircissements. Voici ses réponses, assez courtes que précises :

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

En Grèce

Les Pourparlers diplomatiques du Général Hiver

Athènes, 5 décembre (retardé). — Les pourparlers diplomatiques continuent entre les représentants des puissances alliées et le gouvernement, qui maintiennent chacun leur point de vue. Il n'y a aucune indication d'une prompt solution des questions en litige, mais les cercles officiels sont optimistes et expriment l'espoir qu'un « modus vivendi » sera obtenu pour les questions d'un caractère militaire.

Le roi a reçu aujourd'hui en audience le général Hiver, puis le ministre de France, M. Guillemin, avec lequel le souverain s'est entretenu assez longuement.

Un communiqué publié ce soir dit que les déclarations des journaux d'Athènes se rapportent pas les vues du gouvernement.

UN OFFICIER D'ÉTAT-MAJOR GRC APRES DU GENERAL SARRAIL

Athènes, 6 décembre. — Le gouvernement a décidé d'envoyer à Salonique un officier d'état-major général grec pour y étudier avec le général Sarrail les questions techniques se rapportant aux questions nécessaires aux troupes alliées.

ARRIVÉE DE RENFORTS A SALONIQUE

Salonique, 6 décembre. — Les renforts continuent d'arriver ici, et d'autres sont attendus. Du matériel destiné à rendre plus efficaces les positions défensives est également débarqué.

La Question de la Macédoine

Athènes, 6 décembre. — La politique entre la presse gouvernementale et la presse indépendante au sujet de la présence des alliés à Salonique, prend un caractère de plus en plus aigu : « Venezilos, soutient les gouvernementaux, a invité les alliés à venir à Salonique, mais il a demandé aux gouvernementaux de ne pas intervenir en ce qui concerne la politique extérieure du pays. Mais, même en admettant que M. Venezilos ait invité les alliés à venir à Salonique, il n'a pas demandé aux alliés de venir à Salonique. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

« La réponse à ce que l'on demande, c'est que le gouvernement de Pierre II n'a pas été officiellement reconnu par la France. C'est lui qui est chargé d'assurer le maintien de l'ordre dans la ville. Les deux tiers de ce corps sont grecs.

En Russie

Arrivée du Général Hiver

Pétrograd, 6 décembre. — Dans un article intitulé « A la veille de la campagne d'hiver », la Revue écrit que l'heure s'annonce comme extrêmement rigoureuse et que les Allemands, par suite des violentes tempêtes de neige qui sévissent la plupart des voies ferrées, ne peuvent apporter à temps des vêtements chauds et des provisions de laine en quantité suffisante.

« D'autre part, ajoute le journal, nos attaques incessantes de leurs lignes ont permis aux Allemands d'établir un réseau de nombreux points du front est. Enfin, la construction de solides quartiers d'hiver capables de les protéger contre une éventuelle contre-attaque est considérablement gênée par le terrible hiver russe qui se dresse devant eux comme un farouche ennemi.

« Les Allemands ont prévu que, par suite de ces conditions défavorables, ils ne pourraient pas mener à bien leur opération, si ce n'est impossible, de croiser des troupes, surtout lorsqu'il faudra faire face à un ennemi.

« Les Allemands ont prévu que, par suite de ces conditions défavorables, ils ne pourraient pas mener à bien leur opération, si ce n'est impossible, de croiser des troupes, surtout lorsqu'il faudra faire face à un ennemi.

« Les Allemands ont prévu que, par suite de ces conditions défavorables, ils ne pourraient pas mener à bien leur opération, si ce n'est impossible, de croiser des troupes, surtout lorsqu'il faudra faire face à un ennemi.

« Les Allemands ont prévu que, par suite de ces conditions défavorables, ils ne pourraient pas mener à bien leur opération, si ce n'est impossible, de croiser des troupes, surtout lorsqu'il faudra faire face à un ennemi.

« Les Allemands ont prévu que, par suite de ces conditions défavorables, ils ne pourraient pas mener à bien leur opération, si ce n'est impossible, de croiser des troupes, surtout lorsqu'il faudra faire face à un ennemi.

« Les Allemands ont prévu que, par suite de ces conditions défavorables, ils ne pourraient pas mener à bien leur opération, si ce n'est impossible, de croiser des troupes, surtout lorsqu'il faudra faire face à un ennemi.

« Les Allemands ont prévu que, par suite de ces conditions défavorables, ils ne pourraient pas mener à bien leur opération, si ce n'est impossible, de croiser des troupes, surtout lorsqu'il faudra faire face à un ennemi.

« Les Allemands ont prévu que, par suite de ces conditions défavorables, ils ne pourraient pas mener à bien leur opération, si ce n'est impossible, de croiser des troupes, surtout lorsqu'il faudra faire face à un ennemi.

« Les Allemands ont prévu que, par suite de ces conditions défavorables, ils ne pourraient pas mener à bien leur opération, si ce n'est impossible, de croiser des troupes, surtout lorsqu'il faudra faire face à un ennemi.

« Les Allemands ont prévu que, par suite de ces conditions défavorables, ils ne pourraient pas mener à bien leur opération, si ce n'est impossible, de croiser des troupes, surtout lorsqu'il faudra faire face à un ennemi.

« Les Allemands ont prévu que, par suite de ces conditions défavorables, ils ne pourraient pas mener à bien leur opération, si ce n'est impossible, de croiser des troupes, surtout lorsqu'il faudra faire face à un ennemi.

« Les Allemands ont prévu que, par suite de ces conditions défavorables, ils ne pourraient pas mener à bien leur opération, si ce n'est impossible, de croiser des troupes, surtout lorsqu'il faudra faire face à un ennemi.

« Les Allemands ont prévu que, par suite de ces conditions défavorables, ils ne pourraient pas mener à bien leur opération, si ce n'est impossible, de croiser des troupes, surtout lorsqu'il faudra faire face à un ennemi.

« Les Allemands ont prévu que, par suite de ces conditions défavorables, ils ne pourraient pas mener à bien leur opération, si ce n'est impossible, de croiser des troupes, surtout lorsqu'il faudra faire face à un ennemi.

« Les Allemands ont prévu que, par suite de ces conditions défavorables, ils ne pourraient pas mener à bien leur opération, si ce n'est impossible, de croiser des troupes, surtout lorsqu'il faudra faire face à un ennemi.

« Les Allemands ont prévu que, par suite de ces conditions défavorables, ils ne pourraient pas mener à bien leur opération, si ce n'est impossible, de croiser des troupes, surtout lorsqu'il faudra faire face à un ennemi.

« Les Allemands ont prévu que, par suite de ces conditions défavorables, ils ne pourraient pas mener à bien leur opération, si ce n'est impossible, de croiser des troupes, surtout lorsqu'il faudra faire face à un ennemi.

« Les Allemands ont prévu que, par suite de ces conditions défavorables, ils ne pourraient pas mener à bien leur opération, si ce n'est impossible, de croiser des troupes, surtout lorsqu'il faudra faire face à un ennemi.

« Les Allemands ont prévu que, par suite de ces conditions défavorables, ils ne pourraient pas mener à bien leur opération, si ce n'est impossible, de croiser des troupes, surtout lorsqu'il faudra faire face à un ennemi.

« Les Allemands ont prévu que, par suite de ces conditions défavorables, ils ne pourraient pas mener à bien leur opération, si ce n'est impossible, de croiser des troupes, surtout lorsqu'il faudra faire face à un ennemi.

« Les Allemands ont prévu que, par suite de ces conditions défavorables, ils ne pourraient pas mener à bien leur opération, si ce n'est impossible, de croiser des troupes, surtout lorsqu'il faudra faire face à un ennemi.

« Les Allemands ont prévu que, par suite de ces conditions défavorables, ils ne pourraient pas mener à bien leur opération, si ce n'est impossible, de croiser des troupes, surtout lorsqu'il faudra faire face à un ennemi.

« Les Allemands ont prévu que, par suite de ces conditions défavorables, ils ne pourraient pas mener à bien leur opération, si ce n'est impossible, de croiser des troupes, surtout lorsqu'il faudra faire face à un ennemi.

« Les Allemands ont prévu que, par suite de ces conditions défavorables, ils ne pourraient pas mener à bien leur opération, si ce n'est impossible, de croiser des troupes



